2. Mais ils disaient : Que ce ne soit pas le jour de la fête, de peur qu'il ne s'élève quelque tumulte parmi le peuple.

3. Comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était à table, une femme entra, portant un vase d'albâtre plein d'un parfum précieux, de nard d'épi, et ayant rompu le vase, elle répandit le parfum sur la tête de Jésus.

4. Or il y en avait là quelques-uns qui s'indignèrent en eux-mêmes, et qui disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ?

5. Car on pouvait vendre ce parfum plus de trois cents deniers, et les donner aux pauvres. Et ils s'irritaient contre elle.

6. Mais Jésus dit : Laissez-la ; pourquoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne œuvre à mon égard.

7. Car vous avez toujours des pauvres

2. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

3. Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi, et fracto alabastro, effudit super caput ejus.

4. Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos, et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est ?

5. Poterat enim unguentum istud venundari plus quam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam.

6. Jesus autem dixit : Sinite eam ; quid illi molesti estis ? Bonum opus operata est in me.

7. Semper enim pauperes habetis vobis-

---

modo... tenerent et... Il y avait longtemps que les hiérarques étaient décidés à se défaire de Jésus ; leur embarras ne portait que sur le mode. — *Dicebant...* (vers. 2). Identiquement comme dans saint Matthieu.

2° Marie, sœur de Lazare, parfume la tête de Jésus. XIV, 3-9.

Comp. Matth. xxvi, 6-13 (voyez le commentaire) ; Joan. xii, 1-11. La ressemblance avec la rédaction de saint Matthieu va souvent jusqu'à l'identité.

3. L'onction. — *Nardi.* Trait commun à notre

Plante qui produit le nard.

auteur et à saint Jean. Le nard est un parfum précieux, produit par une plante de la famille des Valérianées, qui croît dans les Indes (le Nardostachys Jatamansi des botanistes). Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. xxiv, fig. 9 ; pl. xxv, fig. 1 ; Cant. i, 12 et iv, 14. — *Spicati.* Dans le grec : πιστικῆς, épithète également employée par saint Jean au passage parallèle, mais dont on ne saurait préciser le sens avec certitude. D'après quelques exégètes, ce serait là un latinisme de saint Marc, et l'équivalent exact du mot « spicati » de la Vulgate, avec une inversion ; ce qui signifierait : du nard d'épi, c.-à-d., extrait de l'espèce d'épi qui existe au-dessus de la racine du nard, par opposition au parfum moins délicat que fournissent les feuilles. D'après un sentiment plus probable, l'adjectif πιστικός est synonyme de πιστός, « genuinus », authentique, et distingue le parfum de Marie du faux nard, qui n'était pas rare alors. Comp. Pline, *Hist. nat.*, xii, 26. — *Fracto alabastro.* Détail nouveau. Les vases qui contenaient les parfums étaient souvent munis d'un long col étroit ; en le brisant, on faisait couler plus rapidement le précieux liquide.

4-5. Mécontentement de quelques disciples. — *Quidam* est un trait propre à saint Marc ; de même les mots *intra semetipsos*, et la mention exacte de la valeur du nard (*plus quam trecentis...*, vers. 5). A 0 fr. 78 cent. le denier, cela faisait 234 fr. ; somme relativement considérable. — *Et fremebant...* Locution énergique, qui constitue encore un trait spécial.

6-9. Jésus prend la défense de sa sainte amie. — Tout est à peu près comme dans le premier évangile, à part la petite introduction *Sinite eam* (vers. 6), et les réflexions *cum voluerit is... benefacere* (vers. 7) et *quod habuit... fecit* (vers. 8a), qui sont des particularités de saint Marc. — *Prævenit ungere...* (vers. 8b). C'est notre évangéliste qui cite cette parole du Sauveur sous la forme la plus claire.

cum, et cum volueritis potestis illis benefacere; me autem non semper habetis.

8. Quod habuit hæc, fecit; prævenit ungere corpus meum in sepulturam.

9. Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit evangelium istud in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.

10. Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis.

11. Qui audientes gavisi sunt, et promiserunt ei pecuniam se daturos. Et quærebat quomodo illum opportune traderet.

12. Et primo die azymorum, quando pascha immolabant, dicunt ei discipuli : Quo vis eamus et paremus tibi ut manduces pascha ?

13. Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis : Ite in civitatem, et occurret vobis homo lagenam aquæ bajulans; sequimini eum,

14. et quocumque introierit, dicite domino domus quia Magister dicit : Ubi est refectio mea, ubi pascha cum discipulis meis manducem ?

avec vous, et quand vous voudrez, vous pourrez leur faire du bien; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.

8. Ce qu'elle a pu, elle l'a fait; elle a d'avance embaumé mon corps pour la sépulture.

9. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile, dans le monde entier, on racontera aussi, en mémoire de cette femme, ce qu'elle a fait.

10. Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla vers les princes des prêtres, pour leur livrer Jésus.

11. Après l'avoir entendu, ils se réjouirent, et promirent de lui donner de l'argent. Et il cherchait une occasion favorable pour le livrer.

12. Le premier jour des Azymes, où l'on immolait la pâque, les disciples lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer *ce qu'il faut* pour manger la pâque ?

13. Et il envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à la ville, et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le,

14. et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le Maître dit : Où est le lieu où je pourrai manger la pâque avec mes disciples ?

3° L'horrible marché de Judas. XIV, 10-11.

10-11. L'un des Douze offre aux membres du sanhédrin de leur livrer son Maître. Comp. Matth. XXVI, 14-16; Luc. XXII, 3-6. — *Ut proderet...* Saint Marc abrège et ne mentionne pas directement l'infâme proposition faite aux hiérarques par le traître. — Le trait si naturel *qui audientes gavisi...* (vers. 11) manque dans le premier évangile; saint Luc le signale également. — *Et promiserunt...* Autre détail commun à notre auteur et à saint Luc : l'argent fut simplement promis alors, et ne fut donné que plus tard. Saint Matthieu est seul à spécifier la somme. — *Et quærebat...* La phrase est presque identique dans les trois rédactions.

4° Jésus célèbre la cène avec ses apôtres. XIV, 12-25.

12-16. Les préparatifs. Comp. Matth. XXVI, 17-19; Luc. XXII, 7-19. Saint Marc et saint Luc sont bien plus complets que saint Matthieu. — *Mittit duos...* (vers. 13). Le premier évangéliste omet ce détail; les délégués furent Pierre et Jean, d'après saint Luc. — *Et occurret...* C'est ici surtout que la narration des deux derniers synoptiques est plus circonstanciée, plus claire par là même. Les indications données par Jésus étaient en un sens assez mystérieuses, mais elles suffisaient largement pour guider ses deux messagers. Il eut sans doute recours à ce moyen, pour que Judas ignorât jusqu'au dernier moment le lieu où l'on ferait la cène, et pour qu'il lui fût impossible de livrer son Maître avant l'institution de la sainte Eucharistie. — *Ubi est refectio...* (vers. 14b). Dans le grec : Où est mon κατάλυμα? Au passage parallèle de saint Luc, ce mot est traduit par « diversorium », ce qui

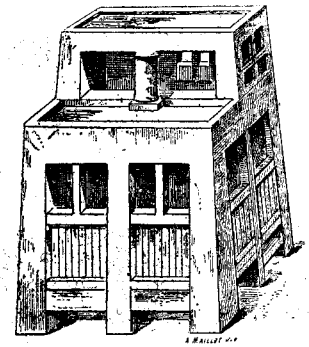

Meuble égyptien antique, en forme de maison, montrant le toit plat et la chambre haute.

vaut mieux. — *Et ipse...* (vers. 15). Notre évangéliste continue de citer tout au long, de concert avec saint Luc, les instructions de Jésus aux

15. Et il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée; là faites-nous les préparatifs.

16. Ses disciples s'en allèrent donc et vinrent dans la ville; et ils trouvèrent *les choses* comme il le leur avait dit, et ils préparèrent la pâque.

17. Le soir étant venu, il se rendit là avec les douze.

18. Et tandis qu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit : En vérité, je vous le dis, l'un de vous qui mange avec moi me trahira.

19. Ils commencèrent à s'attrister, et à lui dire l'un après l'autre : Est-ce moi?

20. Il leur répondit : C'est l'un des douze, qui met avec moi la main au plat.

21. Pour le Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi! Mieux vaudrait pour cet homme qu'il ne fût pas né.

22. Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit et le leur donna, en disant : Prenez, ceci est mon corps.

23. Et ayant pris le calice et rendu grâces, il le leur donna, et ils en burent tous.

15. Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande, stratum; et illic parate nobis.

16. Et abierunt discipuli ejus, et venerunt in civitatem; et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt pascha.

17. Vespere autem facto, venit cum duodecim.

18. Et discumbentibus eis et manducantibus, ait Jesus : Amen dico vobis quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum.

19. At illi cœperunt contristari, et dicere ei singulatim : Numquid ego?

20. Qui ait illis : Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino.

21. Et Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de eo; væ autem homini illi per quem Filius hominis tradetur! Bonum erat ei si non esset natus homo ille.

22. Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, et benedicens fregit, et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum.

23. Et accepto calice, gratias agens dedit eis, et biberunt ex illo omnes.

---

deux disciples, considérablement abrégées par le premier évangéliste. — *Cœnaculum* (vers. 15). Le grec ἀνάγαιον désigne une chambre haute. Le participe *stratum* (ἐστρωμένον) signifie : garnie de divans. — *Abierunt..., venerunt..., invenerunt...* (vers. 16). Détails très précis, qui montrent bien que le narrateur avait été instruit par un témoin oculaire, saint Pierre lui-même.

17-21. Célébration de la cène légale, durant laquelle Jésus annonce qu'il sera trahi par l'un des Douze. Comp. Matth. XXVI, 20-25 (voyez les notes); Luc. XXII, 14, 21-23; Joan. XIII, 18-30. La rédaction du second évangile est presque complètement semblable à celle du premier, à part le trait final, Matth. XXVI, 25, omis par notre auteur.—*Venit cum...* Les deux délégués avaient rejoint leur Maître dans la soirée, après avoir achevé leurs préparatifs. — *Qui manducat...* (vers. 18). Saint Marc est seul à dire que Jésus mentionna deux fois cette circonstance douloureuse et aggravante. Comp. le vers. 20, où elle est signalée en termes moins généraux, quoique synonymes au fond.

22-25. Institution de la divine Eucharistie. Cf. Matth. XXVI, 26-29 (voyez le commentaire); Luc. XXII, 15-20. Le récit du second évangile est le plus

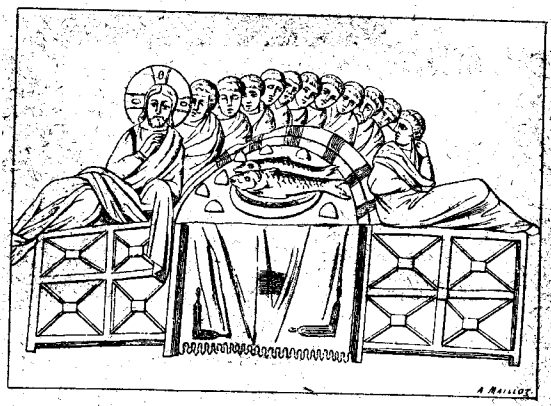

Jésus à table avec ses apôtres. (D'après une ancienne mosaïque.)

court des trois, quoiqu'il se sépare à peine de la narration de saint Matthieu. — *Sumite.* Saint Marc omet les mots « et mangez ». — Au verset 23, c'est par anticipation que le trait *et biberunt...* est mentionné avant la consécration

Ø 271

24. Et ait illis : Hic est sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur.
25. Amen dico vobis quia jam non bibam de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam novum in regno Dei.
26. Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum.
27. Et ait eis Jesus : Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves.
28. Sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam.
29. Petrus autem ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.
30. Et ait illi Jesus : Amen dico tibi quia tu hodie, in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.
31. At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem et omnes dicebant.
32. Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani. Et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem.
33. Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joannem secum ; et cœpit pavere et tædere.
34. Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem ; sustinete hic et vigilate.
35. Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat ut si fieri posset, transiret ab eo hora.

24. Et il leur dit : Ceci est mon sang, *le sang* de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour un grand nombre.
25. En vérité, je vous le dis, désormais je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau dans le royaume de Dieu.
26. Et après avoir dit l'hymne, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers.
27. Et Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon sujet, car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées.
28. Mais, après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée.
29. Or Pierre lui dit : Quand tous seraient scandalisés à votre sujet, je ne le serai pas.
30. Et Jésus lui dit : En vérité, je te le dis, aujourd'hui, pendant cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.
31. Mais Pierre insistait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai pas. Et tous disaient la même chose.
32. Ils allèrent ensuite dans une propriété appelée Gethsémani. Et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, pendant que je prierai.
33. Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à être saisi de frayeur et d'angoisse.
34. Et il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, et veillez.
35. Et s'étant avancé un peu, il se prosterna contre terre, et il priait pour que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.

---

du calice. — Après *effundetur* (vers. 24), saint Matthieu ajoute : « in remissionem peccatorum. »

5° Jésus prédit la fuite des apôtres et le reniement de saint Pierre. XIV, 26-31.

Comp. Matth. XXVI, 30-35 (voyez les notes) ; Luc. XXII, 31-33 ; Joan. XIII, 36-38. A part quelques légères variantes et abréviations, saint Marc ne diffère pas de saint Matthieu.

26. Introduction, qui est littéralement la même que dans le premier évangile.

27-31. Les deux prédictions. — *Percutientur oves*. Le texte de Zacharie, XIII, 7, et celui de saint Matthieu ajoutent : « gregis ». — *Sed non ego* (vers. 29). Plus vigoureusement dans le premier évangile : « Ego nunquam scandalizabor. » — Au vers. 30, les mots accentués *tu hodie* sont propres à notre auteur, qui est seul aussi à mentionner le double chant du coq (*vocem bis...*). — *Ille amplius...* Autre trait spécial : avec une grande véhémence et abondance de paroles.

§ II. — *Gethsémani, l'arrestation de Jésus et sa comparution devant le sanhédrin, qui le condamne à mort.* XIV, 32-72.

Les mêmes faits, dans le même ordre et souvent dans les mêmes termes qu'aux endroits parallèles de saint Matthieu, avec quelques traits nouveaux.

1° L'agonie du Sauveur à Gethsémani. XIV, 32-42.

Comp. Matth. XXVI, 36-46 (voyez les notes) ; Luc. XXII, 39-46 ; Joan. XVIII, 1.

32-34. Introduction. — *Prædium*. Le grec a le mot χωρίον, comme dans le premier évangile. — *Pavere et tædere* (vers. 33). D'après le grec : ἐκθαμβεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν, être effrayé et n'en pouvoir plus.

35-42. La terrible lutte et la victoire. — *Pro-*

36. Et dixit: Abba, Pater, omnia tibi possibilia sunt, transfer calicem hunc a me; sed non quod ego volo, sed quod tu.

37. Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro : Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare?

38. Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma.

39. Et iterum abiens oravit, eumdem sermonem dicens.

40. Et reversus, denuo invenit eos dormientes; erant enim oculi eorum gravati, et ignorabant quid responderent ei.

41. Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam, et requiescite. Sufficit, venit hora; ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

42. Surgite, eamus; ecce qui me tradet prope est.

43. Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim, et cum eo turba multa cum gladiis et lignis, a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus.

44. Dederat autem traditor ejus signum eis, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est; tenete eum et ducite caute.

36. Et il dit : Abba, Père, tout vous est possible; transportez ce calice loin de moi; toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez.

37. Il vint *vers les disciples*, et il les trouva endormis. Et il dit à Pierre : Simon, tu dors? Tu n'as pas pu veiller une heure?

38. Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible.

39. Et, s'en allant de nouveau, il pria, redisant les mêmes paroles.

40. Et étant venu, il les trouva encore endormis; car leurs yeux étaient appesantis *de sommeil*, et ils ne savaient que lui répondre.

41. Il revint pour la troisième fois, et il leur dit : Dormez maintenant et reposez-vous. C'est assez, l'heure est venue; voici que le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs.

42. Levez-vous, allons; voici que celui qui me livrera est proche.

43. Et comme il parlait encore, Judas Iscariote, l'un des douze, vint, et avec lui une grande foule, armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres, et les scribes, et les anciens.

44. Or celui qui le trahissait leur avait donné ce signal, en disant : Celui que je baiserai, c'est lui; saisissez-le, et emmenez-le avec précaution.

---

cidit. D'après la meilleure leçon du texte primitif (ἔπιπτεν), ce verbe devrait être à l'imparfait (de la répétition, de la durée) : « procidebat ». — *Super terram.* Saint Matthieu : sur son visage. — *Et orabat ut...* est un trait spécial. Saint Marc seul commence par esquisser une idée générale de la prière de Jésus avant d'en citer le texte même. — *Abba, Pater* (vers. 36). Deux expressions synonymes : la première est de l'araméen; la seconde en donne la traduction. Il est conforme au genre de notre évangéliste de citer parfois le langage du Sauveur dans l'idiome même qu'il employait. Cf. v, 41; VII, 34, etc. Ici encore, il est seul à le faire. — *Omnia tibi...; transfer...* La requête est moins absolue dans les deux autres rédactions. — Dans les vers. 37 et 38, saint Marc n'a en propre que les mots *Simon, dormis?* et l'emploi du singulier (*non potuisti...*) au lieu du pluriel. — *Et iterum...* (vers. 39). Ici, il abrège et ne répète pas les termes de la prière de Jésus, comme le fait saint Matthieu. — *Ignorabant quid...* (vers. 40). Détail nouveau. D'une part le sommeil, de l'autre la honte, fermaient la bouche aux trois apôtres, qui ne savaient comment s'excuser. — *Et venit...* (vers. 41). Comme saint Matthieu, saint Marc suppose trois phases dans l'agonie de Jésus; mais le mot *tertio* est tout ce qu'il dit de la troisième. — Il a seul les mots *requiescite* et *sufficit.* Ce dernier est représenté dans le grec par le verbe ἀπέχει, qui pourrait signifier : Je n'ai plus besoin de faire appel à votre sympathie, car j'ai triomphé de la tentation.

2° Jésus est arrêté par les Juifs. XIV, 43-52.

Comp. Matth. XXVIII, 47-56 (voyez les notes); Luc. XXII, 47-55; Joan. XVIII, 2-11. Saint Marc omet le reproche de Jésus à Judas (cf. Matth. 50ᵃ; Luc. 48), et les réflexions de Notre-Seigneur à saint Pierre à propos de l'usage du glaive (Matth. 52-54).

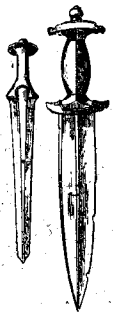

Épées romaines. (D'après les monuments.)

43-45. Le traître accomplit son œuvre ignominieuse. — Notre auteur est seul à citer ici le nom complet *Judas Iscariotes*, comme à spécifier les trois classes du sanhédrin (*a summis..., et scribis, et...*). — *Ducite caute* est aussi un trait spécial, bien naturel dans la circonstance : Judas se défiait de la puissance de Jésus.

45. Étant donc arrivé, il s'approcha aussitôt de Jésus, et dit : Maître, je vous salue. Et il le baisa.
46. Alors ils mirent les mains sur Jésus, et le saisirent.
47. Un de ceux qui étaient présents, tirant son épée, frappa le serviteur du grand prêtre, et lui coupa l'oreille.

48. Jésus, prenant la parole, leur dit : Vous êtes venus, comme contre un voleur, armés d'épées et de bâtons, pour me prendre.
49. Tous les jours j'étais au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté ; mais c'est pour que les Écritures soient accomplies.
50. Alors ses disciples, l'abandonnant, s'enfuirent tous.
51. Cependant un jeune homme le suivait, couvert seulement d'un drap, et ils le saisirent.
52. Mais lui, rejetant le drap, s'enfuit nu de leurs mains.
53. Ils emmenèrent Jésus chez le grand prêtre, où s'assemblèrent tous les prêtres, les scribes et les anciens.
54. Pierre le suivit de loin, jusque dans la cour du grand prêtre, et il s'assit auprès du feu avec les serviteurs, et il se chauffait.
55. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mourir ; et ils n'en trouvaient point.

45. Et cum venisset, statim accedens ad eum, ait : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum.
46. At illi manus injecerunt in eum, et tenuerunt eum.
47. Unus autem quidam de circumstantibus educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, et amputavit illi auriculam.
48. Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me.

49. Quotidie eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis ; sed ut impleantur Scripturæ.

50. Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt.
51. Adolescens autem quidam sequebatur eum, amictus sindone super nudo ; et tenuerunt eum.
52. At ille, rejecta sindone, nudus profugit ab eis.
53. Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem ; et convenerunt omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores.
54. Petrus autem a longe secutus est eum usque intro, in atrium summi sacerdotis ; et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se.
55. Summi vero sacerdotes et omne concilium quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant.

46-47. L'arrestation. Elle est racontée comme dans le premier évangile, à part les omissions signalées plus haut.

48-49. Jésus proteste avec vigueur contre le mode de son arrestation. La ressemblance avec le récit de saint Matthieu est presque littérale, si ce n'est pour la fin du vers. 49ᵃ, où notre auteur se contente d'une formule elliptique et abrégée : *sed ut impleantur*... C.-à-d. : Tout cela s'est fait pour que...

50-52. Fuite des disciples ; l'épisode du jeune homme qu'on faillit arrêter aussi. — *Adolescens autem*... Cette anecdote si vivante (vers. 51-52) ne nous a été conservée que par saint Marc. Elle a pour but de montrer combien était grand le fanatisme de ceux qui s'étaient emparés de Jésus, et quel péril il y avait alors à le suivre. Quel était ce jeune homme ? On a fait, dès l'antiquité, toutes sortes d'hypothèses à son sujet. Ce n'était certainement pas un des apôtres, puisqu'ils venaient tous de prendre la fuite. C'est tout ce qu'on peut dire. De nombreux commentateurs contemporains ont pensé à saint Marc lui-même, mais sans autre motif que le caractère vivant et particulièrement dramatique du récit. — *Rejecta sindone*. Ces mots supposent que le jeune homme, déjà couché et entendant du bruit, était sorti de chez lui au plus vite pour voir ce qui se passait, après avoir simplement jeté un drap autour de lui.

3° Jésus est jugé et condamné à mort par le sanhédrin. XIV, 53-65.

Comp. Matth. xxvi, 57-66 (voyez les notes) ; Luc. xxii, 54 ; Joan. xviii, 19-24. Pour le procès religieux, comme pour le procès civil, la rédaction de saint Marc s'écarte à peine de celle de saint Matthieu.

53-54. Notre-Seigneur est conduit chez le grand prêtre ; saint Pierre l'y rejoint. — *Ad summum*... C'était alors Caïphe, et le premier évangile cite son nom. — *Sacerdotes, et... et...* Comme plus haut (cf. vers. 43), notre auteur est seul à mentionner les trois classes du sanhédrin. — *Calefaciebat se.* Saint Matthieu n'a pas ce détail. Les nuits sont fraîches en Palestine, même au mois d'avril ; les serviteurs et la police du sanhédrin avaient donc allumé un feu de braise dans la cour.

55-59. Les faux témoins. — Au vers. 56, les mots *et convenientia... non erant* sont une particula-

56. Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant.

57. Et quidam surgentes, falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes :

58. Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manu factum, et per triduum aliud non manu factum ædificabo.

59. Et non erat conveniens testimonium illorum.

60. Et exurgens summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quidquam ad ea quæ tibi objiciuntur ab his?

61. Ille autem tacebat, et nihil respondit. Rursum summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus, Filius Dei benedicti?

62. Jesus autem dixit illi : Ego sum; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus cæli.

63. Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes?

64. Audistis blasphemiam; quid vobis videtur? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.

65. Et cœperunt quidam conspuere eum, et velare faciem ejus, et colaphis eum cædere, et dicere ei : Prophetiza. Et ministri alapis eum cædebant.

66. Et cum esset Petrus in atrio deorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis;

56. Car beaucoup rendaient de faux témoignages contre lui; mais les témoignages ne s'accordaient pas.

57. Quelques-uns, se levant, portèrent un faux témoignage contre lui, en disant :

58. Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce temple, fait de main d'homme, et en trois jours j'en bâtirai un autre, qui ne sera pas fait de main d'homme.

59. Mais leur témoignage ne concordait pas.

60. Alors le grand prêtre, se levant au milieu *de l'assemblée*, interrogea Jésus, en disant : Tu ne réponds rien à ce que ces hommes déposent contre toi?

61. Mais Jésus se taisait, et il ne répondit rien. Le grand prêtre l'interrogea de nouveau, et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni?

62. Jésus lui répondit : Je le suis; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

63. Alors le grand prêtre, déchirant ses vêtements, dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins?

64. Vous avez entendu le blasphème; que vous en semble? Tous le condamnèrent comme méritant la mort.

65. Alors quelques-uns commencèrent à cracher sur lui, et à lui voiler le visage, et à le frapper à coups de poing, et à lui dire : Prophétise. Et les valets le meurtrissaient de soufflets.

66. Tandis que Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du grand prêtre survint;

---

rité de saint Marc. De même, au vers. 58, les mots *nos audivimus, manu factum* et *non manu factum*. — *Et quidam* (vers. 57). Saint Matthieu est plus précis : Deux faux témoins. — *Et non... conveniens...* (vers. 59). Autre addition précieuse de notre évangéliste. Il suffit de comparer le vers. 58 et Matth. XXVI, 61, pour voir en quoi les accusations différaient l'une de l'autre. D'ailleurs, il est possible qu'elles aient encore présenté d'autres divergences.

60-62. Interrogé par le grand prêtre, Jésus proclame solennellement qu'il est le Messie. — *In medium* est un trait nouveau. Les membres du sanhédrin étaient rangés en demi-cercle : quittant son siège de président, Caïphe s'avança dans l'hémicycle, à l'endroit où se tenait l'accusé. C'était « l'acte d'un homme irrité, déconcerté » par la nullité des témoignages portés contre Jésus. — *Tacebat, et nihil...* (vers. 61). Répétition de la pensée, dans le genre de saint Marc. — *Tu es...* (vers. 62). Notre auteur omet l'adjuration solennelle du pontife; mais il est seul à ajouter l'épithète *benedicti* après le nom de Dieu. — *Ego sum* (vers. 62). Saint Matthieu : Tu l'as dit. La suite de la réponse est identique dans les deux narrations.

63-64. La sentence de mort. — Au vers. 14, l'adjectif *omnes*, très accentué, est propre à saint Marc.

65. Jésus est couvert d'insultes et d'outrages. — *Cœperunt quidam..., et ministri...* Importante distinction, que notre évangéliste a seul établie entre les insulteurs. Les premiers n'étaient autres que des membres du sanhédrin; les seconds imitaient la cruelle et odieuse conduite de leurs maîtres. — *Et velare...* Saint Matthieu ne parle pas directement de ce voile.

4° Le reniement de saint Pierre. XIV, 66-72.

Comp. Matth. XXVI, 69-75 (voyez les notes); Luc. XXII, 55-62; Joan. XVIII, 15-18, 25-27.

66-71. Les trois dénégations. — *Deorsum* est un trait nouveau; il donne à entendre que la

67. et ayant vu Pierre qui se chauffait, elle le regarda, et dit : Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth.

68. Mais il le nia, en disant : Je ne sais pas et je ne comprends pas ce que tu dis. Et il sortit dehors, devant la cour, et le coq chanta.

69. La servante, l'ayant vu de nouveau, se mit à dire à ceux qui étaient présents : Celui-ci est un d'entre eux.

70. Mais il le nia de nouveau. Et peu après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Certainement tu es un d'entre eux, car tu es aussi Galiléen.

71. Il se mit alors à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connais pas cet homme dont vous parlez.

72. Et aussitôt le coq chanta de nouveau. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Et il se mit à pleurer.

67. et cum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras.

68. At ille negavit, dicens : Neque scio neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit.

69. Rursus autem cum vidisset illum ancilla, cœpit dicere circumstantibus : Quia hic ex illis est.

70. At ille iterum negavit. Et post pusillum rursus qui astabant dicebant Petro : Vere ex illis est, nam et Galilæus est.

71. Ille autem cœpit anathematizare et jurare : Quia nescio hominem istum quem dicitis.

72. Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et cœpit flere.

CHAPITRE XV

1. Dès le matin, les princes des prêtres, ayant délibéré avec les anciens, et les

1. Et confestim mane consilium facientes summi sacerdotes, cum senioribus et

---

salle où siégeait le sanhédrin n'était pas au rez-de-chaussée. — *Ex ancillis summi...* Saint Marc note seul explicitement que c'était une servante du grand prêtre. — *Aspiciens* (vers. 67). Troisième trait spécial : ἐμβλέψασα, regardant de près et fixement. — *Neque scio... neque...* (verset 68). Autre répétition à la manière de saint Marc. — *Ante atrium.* Grec : devant la cour d'entrée (le προαυλιόν). — *Et gallus...* Quatrième détail propre à notre narrateur, qui, d'ailleurs, a seul mentionné un double chant du coq dans la prédiction de Jésus relative à ce reniement. Cf. vers. 30. — *Rursus... ancilla* (vers. 69). Dans le grec : ἡ παιδίσκη avec l'article ; ce qui semblerait indiquer qu'il s'agit de la même servante qu'au vers. 66. Mais il ne faut pas oublier que Pierre a changé de place ; la servante en question est donc sans doute celle qui gardait la porte de la cour d'entrée. — *Iterum negavit* (vers. 70) : avec serment, ajoute le premier évangile. — *Nescio hominem...* (vers. 71). Cette fois, c'est saint Marc qui cite avec le plus de vigueur les termes du troisième reniement.

Brasier auprès duquel on se chauffe en plein air. (Orient moderne.)

72. Douleur de saint Pierre. — *Iterum.* Trait spécial, comme au vers. 68b. — *Cœpit flere.* La Vulgate donne une des interprétations nombreuses qu'ont reçues les mots grecs ἐπιβαλὼν ἔκλαιε (à la lettre : jetant, il pleurait). La proposition est elliptique, car il est évident qu'il faut sous-entendre un substantif après ἐπιβαλών. D'après l'explication la plus probable, jetant l'esprit, c.-à-d., faisant attention, réfléchissant. Moins bien, selon d'autres, se couvrant la tête.

§ III. — *Jésus au tribunal de Pilate.* XV, 1-19.

1° Notre-Seigneur est livré par le sanhédrin au gouverneur romain. XV, 1.

Chap. XV. — 1. Nouvelle séance du grand conseil, qui conduit ensuite Jésus chez Pilate.

scribis, et universo concilio, vincientes Jesum, duxerunt et tradiderunt Pilato.

2. Et interrogavit eum Pilatus : Tu es rex Judæorum? At ille respondens, ait illi : Tu dicis.

3. Et accusabant eum summi sacerdotes in multis.

4. Pilatus autem rursum interrogavit eum, dicens : Non respondes quidquam? Vide in quantis te accusant.

5. Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus.

6. Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis, quemcumque petissent.

7. Erat autem qui dicebatur Barabbas, qui cum seditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium.

8. Et cum ascendisset turba, cœpit rogare sicut semper faciebat illis.

9. Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis regem Judæorum?

10. Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes.

11. Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barabbam dimitteret eis.

12. Pilatus autem, iterum respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam regi Judæorum?

scribes, et tout le conseil, lièrent Jésus, l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate.

2. Et Pilate l'interrogea : Es-tu le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Tu le dis.

3. Les princes des prêtres l'accusaient de beaucoup de choses.

4. Pilate l'interrogea de nouveau, en disant : Tu ne réponds rien? Vois de combien de choses ils t'accusent.

5. Mais Jésus ne répondit plus rien, de sorte que Pilate était étonné.

6. Or, le jour de la fête, il avait coutume de leur délivrer un des prisonniers, celui qu'ils demandaient.

7. Il y en avait un, nommé Barabbas, qui avait été emprisonné avec des séditieux, pour un meurtre qu'il avait commis dans une émeute.

8. La foule, étant montée, se mit à réclamer ce qu'il leur accordait toujours.

9. Pilate leur répondit, et dit : Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs?

10. Car il savait que c'était par envie que les princes des prêtres l'avaient livré.

11. Mais les pontifes excitèrent la foule à demander qu'il délivrât plutôt Barabbas.

12. Pilate, prenant de nouveau la parole, leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs?

Comp. Matth. XXVII, 1-2 (voyez les notes); Luc. XXII, 66-XXIII, 1. — *Confestim mane.* Saint Marc insiste sur la précipitation avec laquelle se comporta le sanhédrin. — *Summi..., cum...* Selon sa coutume, il cite nommément les trois classes du tribunal supérieur. Les mots *et universo concilio* (trait spécial), qui récapitulent, relèvent l'importance de cette réunion plénière.

2° Jésus devant Pilate. XV, 2-15.

2-5. Il est interrogé par le gouverneur et accusé par les hiérarques. Comp. Matth. XXVII, 12-14 (voyez les notes); Luc. XXIII, 2-5; Joan. XVIII, 29-38. — *In multis* (vers. 3) est un trait spécial. Pour le détail des accusations, voyez Luc. XXIII, 2 et 5. — *In quantis* (vers. 4). Le grec πόσα peut se traduire par « combien graves » ou par « combien nombreux ».

6-14. Jésus et Barabbas. Comp. Matth. XXVII, 15-23 (voyez le commentaire); Luc. XXIII, 13-23; Joan. XVIII, 39-40. Ici encore, la rédaction de saint Marc diffère à peine de celle de saint Matthieu, à part l'épisode relatif à la femme de Pilate, qui n'est raconté que dans le premier évangile; elle est aussi un peu plus condensée vers la fin. — Les mots *solebat dimittere* sont une traduction libre, mais exacte, du verbe ἀπέλυεν, « dimittebat », cet imparfait marquant en réalité une coutume. — *Qui cum seditiosis...* (vers. 7). Notre auteur et saint Luc ont seuls ces détails intéressants. Barabbas avait donc été arrêté les armes à la main, dans un mouvement insurrectionnel contre l'autorité romaine, et il s'était rendu coupable de meurtre pendant la mêlée. Sa conduite n'était nullement faite pour déplaire au fanatisme juif, que les hiérarques sauront diriger en sa faveur et contre Jésus. Cf. vers. 11. — *Cum ascendisset* (vers. 8). Telle paraît être la meilleure leçon (ἀναβᾶς, et non ἀναβοήσας, ayant crié). Elle nous montre la foule juive se portant par masses considérables au prétoire dans cette matinée solennelle. — *Cœpit rogare.* Comme saint Jean, notre évangéliste attribue au peuple l'initiative de cette demande, et c'est ainsi que les choses durent se passer en réalité. Saint Matthieu abrège et parle comme si Pilate avait directement proposé le choix aux Juifs. — *Vultis dimittam...* (vers. 9). D'après le premier évangile, le gouverneur aurait offert une alternative : Lequel voulez-vous que je vous délivre : Barabbas ou Jésus...? — *Concitaverunt* (vers. 11). Le mot grec est très expressif : ἀνεσείσαν, ils agitèrent de haut en bas. Matth. : ils persuadaient. — *Quid ergo vultis...* (vers. 12). Dans le grec : Que voulez-vous donc que je fasse à celui que vous nommez le roi des Juifs? Question très habile, qui faisait

13. Mais ils crièrent de nouveau : Crucifie-le.
14. Pilate, cependant, leur disait : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils criaient encore plus fort : Crucifie-le.
15. Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur remit Barabbas, et après avoir fait flageller Jésus, il le livra pour être crucifié.
16. Alors les soldats le conduisirent dans la cour du prétoire ; puis ils rassemblent toute la cohorte.
17. Ils le revêtent de pourpre, et lui mettent sur la tête une couronne d'épines qu'ils avaient tressée.
18. Ils se mirent ensuite à le saluer : Salut, roi des Juifs.
19. Ils lui frappaient la tête avec un roseau, et crachaient sur lui, et fléchissant les genoux, ils l'adoraient.
20. Après s'être moqués de lui, ils lui ôtèrent la pourpre, et lui remirent ses vêtements ; puis ils l'emmenèrent pour le crucifier.
21. Et ils contraignirent un certain Simon de Cyrène, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là en revenant des champs, de porter la croix de Jésus.
22. Ils le conduisirent ainsi au lieu *appelé* Golgotha ; ce qui signifie : lieu du Calvaire.
23. Et ils lui donnaient à boire du vin mêlé de myrrhe ; mais il n'en prit pas.
24. Après l'avoir crucifié, ils parta-

13. At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum.
14. Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant : Crucifige eum.
15. Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barabbam, et tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigeretur.
16. Milites autem duxerunt eum in atrium prætorii, et convocant totam cohortem.
17. Et induunt eum purpura, et imponunt ei plectentes spineam coronam.
18. Et cœperunt salutare eum : Ave, rex Judæorum.
19. Et percutiebant caput ejus arundine, et conspuebant eum, et ponentes genua adorabant eum.
20. Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt illum vestimentis suis ; et educunt illum ut crucifigerent eum.
21. Et angariaverunt prætereuntem quempiam, Simonem Cyrenæum, venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus.
22. Et perducunt illum in Golgotha locum, quod est interpretatum Calvariæ locus.
23. Et dabant ei bibere myrrathum vinum ; et non accepit.
24. Et crucifigentes eum, diviserunt

---

appel aux sentiments d'affection qu'une partie du peuple avait eus pour Jésus.

15. Pilate fait flageller Notre-Seigneur et le condamne au supplice de la croix. Comp. Matth. XXVII, 26 (voyez le commentaire) ; Luc. XXIII, 24-25 ; Joan. XIX, 1. — *Volens... satisfacere.* Détail propre à saint Marc. Les gouverneurs des provinces romaines avaient pour règle de conduite de se conformer le plus possible aux désirs des habitants, en tout ce qui n'était pas contraire à la politique générale de l'empire ; c'est pourquoi Pilate fit passer la raison d'État, et davantage encore la raison de l'intérêt personnel, avant les droits de la justice et de l'innocence. Cf. Joan. XIX, 4-16[a].

2° Jésus est brutalement traité par les soldats romains. XV, 16-19.

16-19. Le couronnement d'épines et autres outrages. Comp. Matth. XXVII, 27-30 (voyez le commentaire) ; Joan. XIX, 2-4. Nous avons ici les mêmes détails que dans le premier évangile, mais d'une manière plus concise et avec quelques changements dans l'ordre des faits. — *Purpura.* De même saint Jean. Saint Matthieu parle plus exactement d'une chlamyde rouge.

§ IV. — *Jésus est conduit au Calvaire où il meurt crucifié entre deux larrons ; sa sépulture.* XV, 20-47.

Pour tout ce passage, nous avons encore à signaler une grande ressemblance entre les deux premiers évangiles.

1° Les préliminaires du crucifiement. XV, 20-23.

Comp. Matth. XXVII, 31-34 (voyez les notes) ; Luc. XXII, 26-32 ; Joan. XIX, 16[b]-17.

20-22. La voie douloureuse. — *Venientem de villa.* D'après le grec : venant de la campagne (ἀπὸ ἀγροῦ, vers. 21). Trait commun à saint Marc et à saint Luc. Le récit ne suppose nullement que Simon fût allé dans les champs pour travailler ; ce détail ne prouve donc pas que Jésus fut crucifié un autre jour que celui de la Pâque. — *Patrem Alexandri et...* Saint Marc est seul à mentionner ce fait, et il ne le signale, évidemment, que parce qu'il présentait quelque intérêt pour ses lecteurs ; d'où l'on a conclu qu'Alexandre et Rufus étaient domiciliés à Rome, et bien connus de la communauté chrétienne fondée dans la capitale de l'em-

vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret.

25. Erat autem hora tertia, et crucifixerunt eum.

26. Et erat titulus causæ ejus inscriptus : Rex Judæorum.

27. Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris et alium a sinistris ejus.

28. Et impleta est Scriptura quæ dicit : Et cum iniquis reputatus est.

29. Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua et dicentes : Vah, qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reædificas,

30. salvum fac temetipsum, descendens de cruce.

31. Similiter et summi sacerdotes illudentes, ad alterutrum cum scribis dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.

32. Christus rex Israel, descendat nunc de cruce, ut videamus, et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant convitiabantur ei.

gèrent ses vêtements, tirant au sort ce que chacun en emporterait.

25. C'était la troisième heure quand ils le crucifièrent.

26. Et l'inscription qui indiquait la cause de sa *condamnation* portait : Le roi des Juifs.

27. Ils crucifièrent avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

28. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : Il a été rangé parmi les criminels.

29. Les passants le blasphémaient, branlant la tête, et disant : Eh! toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours,

30. sauve-toi toi-même, en descendant de la croix.

31. Pareillement, les princes des prêtres, se moquant de lui avec les scribes, se disaient l'un à l'autre : Il a sauvé les autres; et il ne peut se sauver lui-même.

32. Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions! Ceux qui avaient été crucifiés avec lui l'insultaient aussi.

---

pire. Cf. Act. xix, 33 et Rom. xvi, 13. — *Perducunt* (vers. 22). Dans le grec : φέρουσιν, ils portent. Pris à la lettre, ce mot signifierait que Jésus était tellement épuisé avant d'arriver au lieu de l'exécution, qu'il fallut en quelque sorte l'y porter.

23. Le vin mêlé de myrrhe. — *Vinum myrrhatum.* C.-à-d., du vin qu'on avait aromatisé avec un peu de myrrhe, à la manière antique. Sur la myrrhe, voyez Matth. ii, 11b et le commentaire. Saint Matthieu parle, xxvii, 34, d'une façon moins exacte, de vin mêlé de fiel. L'expression de saint Marc est en parfaite conformité avec une coutume juive d'alors, d'après laquelle, interprétant à la lettre le passage Prov. xxxi, 6-7, on présentait aux condamnés à mort, au moment où ils allaient subir leur supplice, une coupe de vin généreux, aromatisé, afin de les étourdir et d'émousser en eux le sentiment de la souffrance. On comprend que le Sauveur ait refusé ce breuvage narcotique : *noluit...* Il se contenta d'y goûter, comme dit le premier évangile.

2° Jésus en croix. XV, 24-37.

24-26. Le crucifiement; les bourreaux se partagent les vêtements de la victime. Comp. Matth. xxvii, 35-37 (voyez les notes); Luc. xxiii, 33-34, 38; Joan. xix, 18-24. — *Quis quid...* Saint Marc ajoute ce trait pour compléter la pensée. — *Erat autem...* (vers. 25). Précieuse particularité du second évangile : c'est à neuf heures du matin que Jésus fut crucifié. — *Titulus* (vers. 26) était le nom officiel de la tablette de bois sur laquelle on inscrivait le nom du supplicié et le motif de sa condamnation. Dans le grec : ἐπιγραφή. C'est notre auteur qui cite l'inscription sous la forme la plus brève : *Rex Judæorum.*

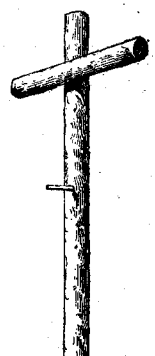

La croix, avec le chevalet sur lequel montait le crucifié.

27-32. Les deux larrons; les insultes. Comparez Matth. xxvii, 38-44 (voyez le commentaire); Luc. xxiii, 35-37, 39-43. — *Et impleta est...* (vers. 28). Fait extraordinaire : ce n'est point saint Matthieu, c'est saint Marc qui signale ici l'accomplissement par Jésus d'un oracle d'Isaïe, liii, 12 : *Et cum iniquis...* Comp. Joan. xix, 24. Il est vrai que ce verset 28 est omis par un certain nombre de manuscrits, mais il est suffisamment garanti par ailleurs. — *Et prætereuntes...* A partir d'ici (vers. 29) jusqu'à la fin du vers. 32, le récit de notre évangile est presque littéralement identique à celui de saint Matthieu; il abrège un peu vers la fin. —

33. La sixième heure étant venue, les ténèbres couvrirent toute la terre, jusqu'à la neuvième heure.

34. Et à la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : Eloï, Eloï, lamma sabacthani? Ce qui signifie : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

35. Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Voici qu'il appelle Élie.

36. Et l'un d'eux courut, et remplit une éponge de vinaigre; et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présentait à boire, en disant : Laissez; voyons si Élie viendra le détacher.

37. Mais Jésus, ayant poussé un grand cri, expira.

38. Alors le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

39. Et le centurion qui était en face *de Jésus*, voyant qu'il avait expiré en poussant ce grand cri, dit : Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.

40. Il y avait là aussi des femmes qui regardaient de loin; parmi elles étaient Marie-Madeleine, et Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé,

41. qui le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée; et beaucoup d'autres *encore*, qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

42. Le soir étant déjà venu, comme c'était la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat,

33. Et facta hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque in horam nonam.

34. Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna, dicens : Eloi, Eloi, lamma sabacthani? Quod est interpretatum : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?

35. Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant : Ecce Eliam vocat.

36. Currens autem unus, et implens spongiam aceto circumponensque calamo, potum dabat ei, dicens : Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum.

37. Jesus autem, emissa voce magna, expiravit.

38. Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum.

39. Videns autem centurio qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat.

40. Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi minoris et Joseph mater, et Salome;

41. et cum esset in Galilæa, sequebantur eum et ministrabant ei; et aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Jerosolymam.

42. Et cum jam sero esset factum, quia erat Parasceve, quod est ante sabbatum,

---

Vah (οὐα) est une exclamation ironique. — Remarquez l'expression significative *Christus rex Israel* (vers. 32). Saint Matthieu dit seulement : « Rex Israel ». Les mots *ut videamus...* sont propres à saint Marc.

33-37. L'agonie et la mort de Jésus. Comp. Matth. XXVII, 45-50 (voyez les notes); Luc. XXIII, 44-46; Joan. XIX, 28-30. — *Eloï* (verset 34) est la forme araméenne de l'hébreu *Eli*, qu'on lit dans le premier évangile; c'est elle, très vraisemblablement, que Jésus employa. — *Dicens : Sinite...* (vers. 36). Trait spécial. D'après saint Matthieu, cette réflexion provint des assistants; ce qui est plus probable en soi, à moins donc qu'on ne combine les deux récits, en admettant que les deux paroles furent prononcées.

3° Ce qui suivit immédiatement la mort de Jésus. XV, 38-41.

Comp. Matth. XXVII, 51-56 (voyez le commentaire); Luc. XXIII, 45b, 47-49.

38. Le voile du temple se déchire miraculeusement. — Saint Matthieu raconte divers autres prodiges qui eurent lieu à la même heure.

39. Sentiments remarquables du centurion romain. — *Qui ex adverso...* Détail nouveau. C.-à-d., en face de la croix de Jésus. Le centurion avait donc tout vu, tout entendu. — *Quia sic clamans...* Autre trait spécial. Ce grand cri prouvait que Jésus était encore plein de force au moment de sa mort, tandis que les autres crucifiés expiraient épuisés, après une longue agonie.

40-41. Les saintes femmes au pied de la croix. — Le trait *aspicientes* (θεωροῦσαι, contemplant) est propre à saint Marc. — *Jacobi minoris.* Dans le grec : τοῦ μικροῦ, le petit. — *Salome.* Saint Matthieu : la mère des fils de Zébédée. — *Cum esset..., sequebantur...* (vers. 41). Trait spécial, qui correspond à Luc. VIII, 1-3 (voyez les notes).

4° La sépulture de Jésus. XV, 42-47.

Comp. Matth. XXVII, 57-61 (voyez le commentaire); Luc. XXIII, 50-56; Joan. XIX, 38-42. La narration de saint Marc est vivante, colorée, et contient quelques détails nouveaux.

42-45. Joseph d'Arimathie obtient de Pilate l'autorisation d'ensevelir le corps de Jésus. — *Quia erat...* est un trait propre à notre évangile; il marque le motif pour lequel on procéda avec tant de hâte à la sépulture de Notre-Seigneur : c'était la παρασκευή (Vulg.: *parasceve*),

43. Joseph d'Arimathie, membre distingué du conseil, qui attendait, lui aussi, le royaume de Dieu, vint et entra hardiment chez Pilate, et demanda le corps de Jésus.

44. Pilate s'étonna qu'il fût mort si tôt; et ayant fait venir le centurion, il lui demanda s'il était déjà mort.

45. Et lorsqu'il s'en fut assuré par le centurion, il donna le corps à Joseph.

46. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus *de la croix*, l'enveloppa dans le linceul, et le déposa dans un sépulcre qui était taillé dans le roc; puis il roula une pierre à l'entrée du sépulcre.

47. Cependant Marie-Madeleine, et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait.

43. venit Joseph ab Arimathæa, nobilis decurio, qui et ipse erat expectans regnum Dei, et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu.

44. Pilatus autem mirabatur si jam obiisset; et accersito centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset.

45. Et cum cognovisset a centurione, donavit corpus Joseph.

46. Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum, involvit sindone, et posuit eum in monumento quod erat excisum de petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti.

47. Maria autem Magdalene et Maria Joseph aspiciebant ubi poneretur.

CHAPITRE XVI

1. Lorsque le sabbat fut passé, Marie-Madeleine, et Marie mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus.

2. Et de grand matin, le premier jour après le sabbat, elles vinrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé.

1. Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Salome emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum.

2. Et valde mane una sabbatorum, veniunt ad monumentum, orto jam sole.

---

la « préparation », c.-à-d. la veille du sabbat, comme l'ajoute saint Marc pour ses lecteurs romains (*quod est ante...*; cf. Matth. XXVII, 62; Luc. XXIII, 54). L'heure du repos légal allait bientôt arriver. — *Nobilis*, εὐσχήμων (vers. 43): riche en même temps, comme le dit saint Matthieu. Notre auteur et saint Luc nous apprennent que Joseph était *decurio* (βουλευτής), membre du sanhédrin. — *Expectans regnum...* C.-à-d., disciple de Jésus (Matth.). — *Audacter*. Dans le grec : τολμήσας, ayant osé. Détail nouveau, qui donne une idée très exacte de la situation : il fallait un vrai courage pour agir alors ouvertement comme disciple de Notre-Seigneur. — *Mirabatur...* (vers. 44). Tous les détails de ce verset sont propres à notre évangéliste. D'ordinaire, les crucifiés ne mouraient que lentement, le plus souvent de faim, après avoir passé plusieurs jours sur la croix, aucune partie essentielle du corps n'étant lésée, et l'hémorragie étant promptement arrêtée par l'enflure des mains et des pieds. De là l'étonnement de Pilate. — *Donavit* (vers. 45). L'emploi du verbe ἐδωρήσατο semble indiquer que le gouverneur se montra aimable et empressé.

46-47. Jésus est mis dans le tombeau. — *Mercatus* et *deponens eum* sont des traits propres à notre auteur. Il en est de même des mots dramatiques *aspiciebant* (ἐθεώρουν) *ubi...* Les saintes femmes se proposaient de revenir compléter la sépulture, lorsque le sabbat serait passé.

TROISIÈME PARTIE

La résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVI, 1-20.

1° Les saintes femmes au sépulcre. XVI, 1-8.

Chap. XVI. — 1-4. Elles viennent de grand matin au tombeau de Jésus. Comp. Matth. XXVIII, 1; Luc. XXIV, 1-2; Joan. XX, 1. La narration de saint Marc est la plus circonstanciée de toutes sur ce point particulier. — *Cum transisset...* Par conséquent, le samedi soir, après le coucher du soleil. Ce détail est propre à saint Marc. — *Maria... et...* Les trois saintes femmes déjà nommées ci-dessus, XV, 40. Notre évangéliste est seul à faire mention directement de Salomé en cet endroit. — *Emerunt...* Saint Luc, XXIII, 56, raconte que les parfums furent préparés dès le vendredi soir, après la sépulture de Jésus. Petite divergence qui n'a rien d'essentiel, le but des deux narrateurs étant simplement de dire que les saintes femmes se munirent des parfums nécessaires, sans violer le repos légal. — *Valde mane... orto jam...* (vers. 2). Elles partirent de grand matin, mais elles n'arrivèrent auprès du sépulcre qu'après le lever du soleil. — *Et*

3. Et dicebant ad invicem : Quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti ?

4. Et respicientes viderunt revolutum lapidem; erat quippe magnus valde.

5. Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstupuerunt.

6. Qui dicit illis : Nolite expavescere; Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum; surrexit, non est hic : ecce locus ubi posuerunt eum.

7. Sed ite, dicite discipulis ejus, et Petro, quia præcedit vos in Galilæam; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis.

3. Et elles disaient entre elles : Qui nous retirera la pierre de devant l'entrée du sépulcre ?

4. Et en regardant, elles virent que cette pierre, qui était fort grande, avait été roulée de côté.

5. Et entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles furent effrayées.

6. Il leur dit : Ne vous effrayez pas; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avait mis.

7. Mais allez dire à ses disciples, et à Pierre, qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit.

---

dicebant... (vers. 3). Détail nouveau. C'était là leur constante préoccupation le long du chemin, car elles prévoyaient qu'elles ne seraient pas assez fortes pour soulever la pierre placée à l'entrée du tombeau. Cf. xv, 46b. — *Respicientes* (vers. 4). Regardant en haut, dit le texte grec. — *Erat quippe...* Ainsi placée, cette réflexion du rédacteur semble avoir pour but d'expliquer comment les saintes femmes purent voir, même à distance, que la pierre n'était plus devant l'ouverture du sépulcre. Mais c'est peut-être tout simplement une note rétrospective, qui se rattache au vers. 3.

5-7. Un ange leur apparaît et leur communique un double message. Comp. Matth. xxviii, 5-7 (voyez le commentaire); Luc. xxiv, 3-8. L'introduction, vers. 5, est en grande partie propre à saint Marc; les paroles de l'ange, versets 6-7, sont citées presque idendiquement comme dans le premier évangile. — *Introeuntes.* Les anciens sépulcres se composaient d'une ou de plusieurs chambres spacieuses. — *Juvenem* (νεανίσκον). Un ange revêtu de la forme humaine, comme le marque le contexte. Cf. Matth. xxviii, 5. — *Stola :* une large et ample tunique. — *Nolite expavescere* (vers. 6). Locution plus énergique (μὴ ἐκθαμβεῖσθε) que l'expression parallèle de saint Matthieu : μὴ φοβεῖσθε, ne craignez pas. — Saint Marc est seul à ajouter ici au nom de Jésus l'épithète *Nazarenum.* — *Et Petro* (verset 7). La mention de saint Pierre en cet endroit (elle est propre à notre auteur) est certainement remarquable; elle était destinée à montrer à l'apôtre que Jésus lui avait entièrement pardonné sa faute récente (Victor d'Antioche, etc.).

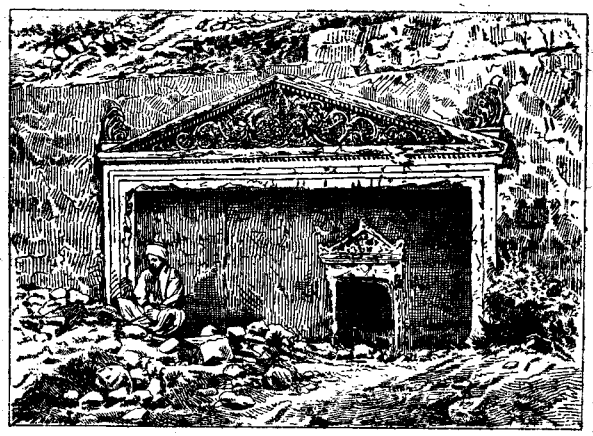

Sépulcre taillé dans le roc. (Tombeau dit des Juges, à Jérusalem.)

8. Elles se retirent tout effrayées et n'osent

8. Elles sortirent du sépulcre, et s'enfuirent, car le tremblement et la peur les avaient saisies; et elles ne dirent rien à personne, à cause de leur crainte.

9. Or Jésus, étant ressuscité le matin, le premier jour après le sabbat, apparut d'abord à Marie-Madeleine, dont il avait chassé sept démons.

10. Elle alla l'annoncer à ceux qui avaient été avec lui, et qui s'affligeaient et pleuraient.

11. Mais eux, entendant dire qu'il vivait et qu'elle l'avait vu, ne crurent point.

12. Après cela, il apparut, sous une autre forme, à deux d'entre eux, qui étaient en chemin et qui allaient à la campagne.

13. Et ceux-ci vinrent l'annoncer aux autres; mais ils ne les crurent pas non plus.

8. At illæ exeuntes, fugerunt de monumento, invaserat enim eas tremor et pavor; et nemini quidquam dixerunt, timebant enim.

9. Surgens autem mane, prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalene, de qua ejecerat septem dæmonia.

10. Illa vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus.

11. Et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, non crediderunt.

12. Post hæc autem, duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam.

13. Et illi euntes nuntiaverunt ceteris; nec illis crediderunt.

---

d'abord parler à personne de ce qu'elles avaient vu. Comp. Matth. XXVIII, 8; Luc. XXIV, 9-11. Le récit de saint Marc paraît, au premier abord, contredire les deux autres, d'après lesquels les saintes femmes ne tardèrent pas à s'acquitter de leur mission auprès des apôtres. Mais la contradiction n'est qu'apparente, et tout s'explique aisément si l'on admet qu'après s'être tues pendant quelque temps à cause de leur effroi, les pieuses amies de Jésus, redevenues plus calmes, firent ce que l'ange leur avait ordonné. Les narrateurs se sont placés à des points de vue différents. — *Fugerunt :* « currentes », dit également saint Matthieu. — *Tremor et pavor.* Deux expressions très fortes : τρόμος καὶ ἔκστασις. La première concerne le corps, tout tremblant; la seconde l'âme, qui était hors d'elle-même.

2° Quelques apparitions de Jésus ressuscité. XVI, 9-18.

On a beaucoup discuté, de nos jours surtout, sur l'authenticité de ces versets et des deux suivants. Voici brièvement l'état des faits. Ce passage est omis par quelques manuscrits grecs importants; un autre ancien manuscrit le contient, mais une note indique que le copiste ne l'avait pas dans le codex transcrit par lui. De plus, Eusèbe rapporte, *Quæst. ad Manil.*, 1, que la plupart des manuscrits grecs de son temps s'arrêtaient après le vers. 9, aux mots ἐφοβοῦντο γαρ. Saint Jérôme, *Ep. ad Hædib.*, 3, et saint Grégoire de Nysse, *Orat. de Res.*, font la même remarque. Par contre, saint Jérôme affirme ailleurs, *adv. Pelag.*, II, 15, que tout ce passage se lisait en de nombreux manuscrits grecs et latins, et de fait, on le trouve dans la plupart de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, comme aussi dans les versions latines, les versions syriaques, la traduction gothique, etc. Saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 10, 6, l'attribue très expressément à saint Marc; de même Origène, *contra Cels.*, II, 55, 59, saint Justin, *Apol.*, I, 25, les Constitutions apostoliques, VIII, 1, 1, etc. Ces autorités contrebalancent, et certainement de beaucoup, les premières. Il n'est d'ailleurs pas vraisemblable que saint Marc ait brusquement terminé son livre par les mots « car elles craignaient ». Le style de ces derniers versets, bref, concis, rapide, est bien le même que dans tout le texte de l'évangile. Voyez Knabenbauer, *Comm.*, p. 447 et ss. Nous croyons donc l'authenticité suffisamment garantie.

9-11. Jésus apparaît à Marie-Madeleine. Comp. Joan. XX, 11-18. Saint Marc se contente d'esquisser rapidement l'épisode si bien exposé dans le quatrième évangile. — *Primo* est un trait spécial, rendu plus touchant par les mots suivants : *de qua ejecerat...* Comp. Luc. VIII, 2 et le commentaire. — La locution *his qui cum eo...* (vers. 10) ne désigne pas seulement le collège apostolique, mais les autres disciples intimes du Sauveur. — *Lugentibus et...* Détail propre à notre narrateur. — *Non crediderunt.* Ces mots deviendront comme un refrain, qui retentira après plusieurs des apparitions de Jésus. Cf. vers. 13, 14; Luc. XXIV, 11; Joan. XX, 25, etc.

12-13. Il apparaît à deux disciples, en dehors de Jérusalem. Résumé très court du long et intéressant récit de saint Luc, XXIV, 13-35. — *Duobus ex his :* deux des disciples dans le sens large, qui ont été mentionnés au vers. 10. — *In alia effigie.* D'après le grec, sous une forme différente. La résurrection avait opéré dans les traits de Jésus comme une transfiguration permanente. — *In villam.* Plutôt : à la campagne (εἰς ἀγρόν); par opposition à la ville. Ils allaient à Emmaüs. — *Nec illis...* Cette assertion ne diffère qu'en apparence de celle de saint Luc, XXIV, 34, d'après laquelle les apôtres accueillirent joyeusement ces deux disciples, en leur annonçant que leur Maître était ressuscité et s'était montré à Pierre. Les deux narrateurs ont raison, car les apôtres croyaient et doutaient alternativement, suivant leurs dispositions du moment actuel. Comp. Luc. XXIV, 36 et ss., où

14. Novissime, recumbentibus illis undecim apparuit; et exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis, quia iis qui viderant eum resurrexisse non crediderunt.

15. Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate evangelium omni creaturæ.

16. Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur.

17. Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis,

18. serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint non eis nocebit, super ægros manus imponent et bene habebunt.

19. Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cælum, et sedet a dextris Dei.

20. Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante, sequentibus signis.

14. Enfin il apparut aux onze, tandis qu'ils étaient à table; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité.

15. Et il leur dit : Allez dans le monde entier, et prêchez l'évangile à toute créature.

16. Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné.

17. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront des langues nouvelles,

18. ils prendront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera pas de mal; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris.

19. Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé dans le ciel, et il est assis à la droite de Dieu.

20. Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant leur parole par les miracles dont elle était accompagnée.

---

nous voyons qu'immédiatement après l'accueil dont il vient d'être question, Jésus s'étant tout à coup manifesté aux disciples réunis dans le cénacle, ceux-ci ne crurent pas tout d'abord à la réalité de son apparition, mais supposèrent qu'ils étaient en face d'un fantôme.

14-18. Il apparaît aux onze apôtres et leur confère de merveilleux pouvoirs. Saint Luc, XXIV, 36-49 et saint Jean, XX, 19-25, racontent la même apparition, mais avec d'autres détails. — *Novissime.* Le grec Ὕστερον signifie : plus tard. Date vague par elle-même. Les deux autres évangélistes la précisent : ce fut le soir même de la résurrection. — *Exprobravit...* Réponse bien légitime, d'après les vers. 11 et 13, surtout si l'on se rappelle que Notre-Seigneur avait souvent et clairement annoncé sa résurrection aux apôtres. — *Et dixit...* (vers. 15). La mission et les promesses après les reproches. — *Euntes in mundum...* Pas de limites à leurs pouvoirs, à leur prédication. — *Prædicate.* C'était la principale et la plus importante de leurs fonctions, puisque c'est ainsi qu'ils devaient convertir le monde. — *Omni creaturæ.* C.-à-d., à toutes les créatures raisonnables, capables de les comprendre; par conséquent, à tous les hommes. Cf. Matth. XXVIII, 19. — *Qui crediderit et baptizatus...* (vers. 16). Les deux conditions auxquelles on pourra obtenir le salut apporté au monde par Jésus-Christ. Sans elles, régulièrement parlant, pas de rédemption possible : *qui... non...* — *Signa autem...* Les vers. 17 et 18 signalent d'autres pouvoirs, accordés par Jésus non seulement à ses apôtres, mais aussi à ses disciples en général (*eos qui crediderint*), comme signe de sa présence au milieu d'eux. Quatre catégories de miracles : l'expulsion des démons, le don des langues, le don de rendre inoffensifs les poisons les plus dangereux, la guérison des malades. Tout ce passage est propre à saint Marc. Le livre des Actes, III, 1 et ss.; VI, 8; X, 46; XIV, 56 et ss.; XIX, 6; XXVIII, 2, 8, etc., raconte plusieurs prodiges de ce genre accomplis par l'intermédiaire ou en faveur des premiers disciples.

3° L'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le début du ministère des apôtres. XVI, 19-20.

19-20. Jésus remonte au ciel; ses apôtres s'en vont prêcher, assistés constamment par lui. Comp. Luc. XXIV, 50-53. — *Postquam locutus...* Non toutefois immédiatement après ces paroles, ni dans la circonstance qui vient d'être racontée. Saint Marc abrège et généralise. — *Sedet a dextris...* : comme il l'avait prédit à ses ennemis. Cf. XIV, 62. — *Prædicaverunt...* Les apôtres furent fidèles aux instructions qu'ils avaient reçues, et leur bon Maître tint fidèlement aussi sa promesse d'être toujours avec eux : *Domino cooperante...* Cf. Matth. XXVIII, 20b. — *Sequentibus signis.* Cf. vers. 17-18. Ces miracles confirmaient leur prédication, et démontraient qu'ils étaient vraiment les envoyés de Dieu et de son Christ.